

ATTENTION : il faut obtenir au moins 5 / 10 points à la partie de compréhension orale et 6 / 10 points à la partie production orale.

1. Compréhension orale (10 points). Écoute collective.

Vous aurez cinq minutes pour la lecture des questions avant de commencer la première audition.

Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux ou trois courts documents enregistrés ayant trait à des situations de la vie quotidienne (deux écoutes).

Le professeur laisse cinq minutes pour la lecture des questions des documents avant de commencer l'audition.

Chaque document oral est diffusé deux fois, avec un court intervalle de trois minutes entre chaque écoute pour répondre aux questions.

Document 1. 1491 euros par an : c'est notre budget technologie

Écoutez ce document et signalez la réponse correcte (5 points / 0,5 points la réponse correcte).

Questions :

1. Il s'agit d'une émission sur
 - a) la consommation des produits électroménagers.
 - b) la consommation des produits technologiques
 - c) le commerce électronique
2. Les dépenses des ménages en services de télécommunications et produits technologiques est de
 - a) 1200 euros
 - b) 1600 euros
 - c) 1500 euros
3. Cochez l'affirmation qui correspond le mieux au document.
 - a) On consomme plus de produits par abonnement que par achat.
 - b) Aujourd'hui se développe la location plutôt que l'achat.
 - c) On propose un abonnement unique pour une consommation illimitée
4. Pour les produits technologiques, en moyenne on dépense
 - a) 811 euros
 - b) 415 euros
 - c) 411 euros
5. Aujourd'hui.
 - a) 94 % des consommateurs ont une télévision.
 - b) 84 % des consommateurs ont une télévision
 - c) 74 % des consommateurs ont une télévision.
6. On trouve des montres aux enceintes dans
 - a) 15 % des foyers.
 - b) 11 % des foyers.
 - c) 12 % des foyers.
7. Quels sont les deux principaux critères de choix des consommateurs ?
 - a) La qualité et le prix.
 - b) L'innovation et la qualité.
 - c) Le prix et la fiabilité.
8. Le prix de l'abonnement est un critère de choix que le consommateur place.
 - a) au-dessus du prix.
 - b) au-dessous de la qualité.

- c) Le document ne le dit pas.
9. Le budget mensuel moyen par personne est de
- a) 70 euros
 - b) 80 euros
 - c) 90 euros.
10. 32 % des consommateurs payent entre
- a) 40 et 60 euros
 - b) 50 et 60 euros
 - c) 60 et 70 euros
11. Les consommateurs estiment que les dépenses en technologie sont
- a) une limite imposée.
 - b) une décision personnelle.
 - c) un loisir
12. 43 % des consommateurs changent de portable
- a) entre 2 et 3 ans
 - b) entre 1 et 3 ans
 - c) tous les 3 ans
13. 40% des consommateurs gardent la télévision
- a) plus longtemps que la chaîne stéréo
 - b) moins longtemps que les consoles de jeux
 - c) plus longtemps que les tablettes

Document 2. Arabie Saoudite : la folle vie d'un prince déchu

Écoutez ce document et signalez la réponse correcte (5 points / 0,5 points la réponse correcte).

Questions :

1. Des princes, des hommes d'affaires, d'anciens ministres et des hauts fonctionnaires du royaume wahhabite ont été arrêtés pour
 - a) délits environnementaux.
 - b) escroquerie.
 - c) corruption.
2. La plupart des personnes arrêtées ont été placées en détention
 - a) au centre pénitentiaire de Ryad.
 - b) dans un hôtel.
 - c) à leur domicile.
3. Le prince Mohammed Ben Salman
 - a) a été interpellé par une commission anticorruption
 - b) a été arrêté pour lutter contre la corruption.
 - c) a ordonné les arrestations.
4. Le prince Al-Walid.
 - a) a été interpellé par une commission anticorruption.
 - b) a ordonné les arrestations
 - c) a dit vouloir lutter contre la corruption qui a gangréné le pays

5. Le prince saoudien Walid Bin Talal a été arrêté
 - a) en Égypte.
 - b) en Arabie saoudite.
 - c) à Dubaï
6. Le prince Walid Bin Talal
 - a) était fidèle à la famille royale.
 - b) honorait la mémoire de la famille royale.
 - c) suscitait l'irritation de la famille royale.
7. Selon le texte, le prince Walid Bin Talal
 - a) exprime ce qu'il ressent et ce qu'il pense vraiment.
 - b) a une vision assez traditionnelle de l'Arabie Saoudite.
 - c) a une vision assez traditionnelle de l'Islam.

TRANSCRIPTION

Document 1 : 1491 euros par an : c'est notre budget technologie

Chaque année nous consacrons presque 1.500 euros à nos équipements technologiques, selon un sondage réalisé pour Sofinco. Un budget qui a baissé par rapport à l'an dernier

Une légère baisse de 1,2 %. Et dans ce budget, ce qui pèse le plus lourd ce n'est pas tellement l'achat des équipements mais bien les abonnements. En tout en moyenne on dépense 411 euros pour les équipements proprement dit. Aujourd'hui 94 % des consommateurs ont une télévision, 83 % ont un téléphone fixe, 69 % ont un ordinateur portable et 63 % possèdent un smartphone. Et 58 % des Français sont dotés d'un ordinateur fixe à la maison. Quant aux objets connectés en tout genre, des montres aux enceintes, on ne les trouve que dans 11% des foyers. Alors pour choisir ce matériel, les consommateurs ont deux critères principaux. D'abord la qualité et ensuite le prix. Très loin derrière viennent la fiabilité, signe que les campagnes contre l'obsolescence programmée n'ont pas produit beaucoup d'effet et enfin loin derrière tous les autres la marque, l'innovation, et l'esthétique.

A cela s'ajoutent les abonnements ...

A en croire le sondage, le budget mensuel moyen est de 90 euros par personne. Presque trois fois plus que pour l'achat. Cela comprend l'abonnement à internet, au téléphone fixe et mobile, aux plateformes de jeux et de téléchargement légal. Pour une personne sur quatre ce poste est inférieur à 40 euros. 32 % des consommateurs payent entre 40 et 60 euros. Presque 20 % sont entre 60 et 90 euros. Enfin 22 % dépensent tous les mois plus de 90 euros. Sans surprise, dans leur majorité, les consommateurs estiment que ces dépenses sont une contrainte et pas un budget loisir.

Quand remplace-t-on ses appareils ?

80 % des consommateurs expliquent que leur équipement est en fin de vie quand ils le renouvellent. L'appareil qu'on change le plus souvent c'est le smartphone. 43 % des consommateurs le gardent entre un et trois ans. Pour les ordinateurs portables, 34 % des utilisateurs le changent au bout de 4 ou 5 ans. Même durée de vie pour un quart des tablettes et des consoles de jeux portables. La télévision tient plus longtemps. 40 % de ses propriétaires la changent au bout de 6 à 10 ans. Et la bonne vieille chaîne stéréo n'est pas près d'être reléguée au recyclage. 58 % des consommateurs la conservent plus de 10 ans.

Dominique Esway

Questions

- Il s'agit d'une émission sur
 - la consommation des produits électroménagers.
 - la consommation des produits technologiques
 - le commerce électronique
- Les dépenses des ménages en services de télécommunications et produits technologiques est de
 - 1200 euros
 - 1600 euros
 - 1500 euros
- Cochez l'affirmation qui correspond le mieux au document.
 - On consomme plus de produits par abonnement que par achat.
 - Aujourd'hui se développe la location plutôt que l'achat.

- b) On propose un abonnement unique pour une consommation illimitée
4. Pour les produits technologiques, en moyenne on dépense
 - a) 811 euros
 - b) 415 euros
 - c) 411 euros
5. Aujourd'hui.
 - a) 94 % des consommateurs ont une télévision.
 - b) 84 % des consommateurs ont une télévision
 - c) 74 % des consommateurs ont une télévision.
6. On trouve des montres aux enceintes dans
 - a) 15 % des foyers.
 - b) 11 % des foyers.
 - c) 12 % des foyers.
7. Quels sont les deux principaux critères de choix des consommateurs ?
 - a) La qualité et le prix.
 - b) L'innovation et la qualité.
 - c) Le prix et la fiabilité.
8. Le prix de l'abonnement est un critère de choix que le consommateur place.
 - a) au-dessus du prix.
 - b) au-dessous de la qualité.
 - c) Le document ne le dit pas.
9. Le budget mensuel moyen par personne est de
 - a) 70 euros
 - b) 80 euros
 - c) 90 euros.
10. 32 % des consommateurs payent entre
 - a) 40 et 60 euros
 - b) 50 et 60 euros
 - c) 60 et 70 euros
11. Les consommateurs estiment que les dépenses en technologie sont
 - a) une limite imposée.
 - b) une décision personnelle.
 - c) un loisir
12. 43 % des consommateurs changent de portable
 - a) entre 2 et 3 ans
 - b) entre 1 et 3 ans
 - c) tous les 3 ans
13. 40% des consommateurs gardent la télévision
 - a) plus longtemps que la chaîne stéréo
 - b) moins longtemps que les consoles de jeux
 - c) plus longtemps que les tablettes

TRANSCRIPTION

Document 2 : Arabie Saoudite : la folle vie d'un prince déchu

Coup de tonnerre à Ryad. Une purge sans précédent s'est déroulée la semaine dernière en Arabie Saoudite ; plus de 200 personnes ont été arrêtées, des princes, des membres de la famille royale, du gouvernement actuel et même des anciens ministres.

En attendant d'être jugés et condamnés, ils seraient retenus dans cet hôtel 5 étoiles : le Ritz-Carlton, une prison dorée au cœur de la capitale.

Derrière cette vague d'arrestations, le jeune prince héritier du trône, Mohamed Ben Salman, 32 ans. Il dit vouloir lutter contre la corruption qui a gangréné le pays. En réalité ce serait surtout pour lui une manière d'asseoir son pouvoir en éliminant ses concurrents. Parmi les personnalités interpellées et séquestrées, le plus célèbre est sans nul doute le prince Al-Walid, richissime homme d'affaires international que M6 avait suivi durant plusieurs semaines en 2005.

Bonsoir et bienvenus dans l'enquête exclusive qui nous propose ce soir un document exceptionnel. Il s'agit du portrait d'un homme que l'on considère comme étant un des plus puissants, les plus riches de la planète. Il s'agit du prince saoudien Walid Bin Talal. Lorsqu'on a appris il y a quelques jours qu'il avait été arrêté dans son pays et bien cela a fait l'effet d'un véritable séisme. Alors, le prince Walid Bin Talal, vous allez comprendre pourquoi il agaçait à ce point la famille royale, et bien parce qu'il a un certain franc-parler et une vision assez moderne de l'Islam par rapport à celle plus traditionnelle de l'Arabie Saoudite. Il y a une douzaine d'années, il avait accepté de nous ouvrir les portes de ses palais de ses palaces, un portrait tout à fait exceptionnel qui a été réalisé par Christophe Brûlé pour ses productions et enquête exclusive.

Téléjournal France-2

Questions

- Des princes, des hommes d'affaires, d'anciens ministres et des hauts fonctionnaires du royaume wahhabite ont été arrêtés pour
 - délits environnementaux.
 - escroquerie.
 - corruption.
- La plupart des personnes arrêtées ont été placées en détention
 - au centre pénitentiaire de Ryad.
 - dans un hôtel.
 - à leur domicile.
- Le prince Mohammed Ben Salman
 - a été interpellé par une commission anticorruption
 - a été arrêté pour lutter contre la corruption.
 - a ordonné les arrestations.
- Le prince Al-Walid.
 - a été interpellé par une commission anticorruption.
 - a ordonné les arrestations
 - a dit vouloir lutter contre la corruption qui a gangréné le pays
- Le prince saoudien Walid Bin Talal a été arrêté
 - en Égypte.
 - en Arabie saoudite.
 - à Dubaï
- Le prince Walid Bin Talal
 - était fidèle à la famille royale.
 - honorait la mémoire de la famille royale.
 - suscitait l'irritation de la famille royale.
- Selon le texte, le prince Walid Bin Talal
 - exprime ce qu'il ressent et ce qu'il pense vraiment.
 - a une vision assez traditionnelle de l'Arabie Saoudite.
 - a une vision assez traditionnelle de l'Islam.